

## Recherche sur la qualité de l'engagement du personnel : Un document de travail (R-18, 1990)

Cette étude a pour objet de déterminer la qualité de l'engagement du personnel envers le Service correctionnel du Canada et le genre de travail exigé dans ce secteur. La recherche enquête également sur un certain nombre de variables liées aux attitudes, à la personnalité, ainsi qu'à l'organisme lui-même. Ces variables peuvent être liées à des différences dans le sentiment d'appartenance des employés à l'organisme.

Comme il s'agissait d'une étude pilote, les participants étaient invités à dire ce qu'ils pensaient des modalités de collecte des données pour aider l'équipe de recherche à déterminer les aspects de l'étude devant être éclaircis ou remaniés, et à avoir une idée générale sur la façon dont une étude nationale pourrait être reçue par le personnel.

La méthodologie de l'étude nécessitait l'appui de deux régions avec un total de 30 employés (15 de chaque région). Les employés provenant de la collectivité et des établissements ont été impliqués, et il y avait parmi eux des agents de correction, des agents de gestion des cas et des gestionnaires.

Outre le grand critère d'intérêt, à savoir l'engagement organisationnel, l'étude permettait d'examiner trois éléments : la satisfaction au travail, la motivation et le rendement. Quelques autres mesures ont été incorporées dans le plan conceptuel de recherche, y compris les variables démographiques, les attitudes face au travail et les traits de personnalité.

Les résultats de cette étude pilote ont permis de faire un examen en profondeur du plan conceptuel, des méthodes et de préparer le terrain pour une étude à l'échelle nationale. (Voir *Engagement du personnel face au Service correctionnel du Canada*, Direction de la recherche, SCC-1992, no R-21.)